

ÉLECTION À LA PRÉFECTURE

M. Fernand Trahan obtient un cinquième mandat

Lors de la séance du conseil de la MRC de La Vallée-de-l'Or du 20 janvier dernier, le maire de Val-d'Or, M. Fernand Trahan, a été réélu à la prefecture de la MRC pour un cinquième mandat de deux ans. Il sera assisté de M. Jean-Maurice Matte, maire de Senneterre-ville, qui agira à titre de préfet suppléant, et ce, pour un deuxième mandat, également de deux ans.

Élu par acclamation, M. Trahan se dit très heureux de la marque de confiance accordée par les maires de la MRC et entend poursuivre son travail dans l'harmonie, tant au niveau local que régional.

Le préfet est le chef du conseil de la MRC et préside les séances du conseil des maires. En son absence, le préfet suppléant remplit les fonctions de préfet avec tous les privilèges, droits et obligations qui y sont rattachés.

La MRC de La Vallée-de-l'Or pourra compter, cette année encore, sur le professionnalisme et l'implication de ses six maires dans la réalisation de leur mandat.



M. Jean-Maurice Matte, préfet suppléant, et M. Fernand Trahan, préfet